

La pauvreté touchant les aînés

Margareta Annen-Ruf, Rédactrice ASA

La Conférence des présidents de l'ASA du 25 avril 2017, à Zurich, abordait le thème de «la pauvreté touchant les aînés». Madame Therese Frösch, co-présidente de la Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale (CSIAS) et le Dr Jérôme Cosandey, directeur de la recherche en politique sociale chez Avenir Suisse, ont éclairé le sujet sous des angles divers.

Dans son introduction, la présidente de l'ASA, Evelyne Reich, a évoqué la discussion au Comité ASA sur ce thème, en s'appuyant sur la situation des quinquagénaires et plus sur le marché du travail primaire, toujours plus délicate. Si l'on fait abstraction des pertes financières, les personnes touchées sont confrontées, à la longue, à des problèmes d'ordre psychologiques.

Madame Therese Frösch, qui a été directrice financière du parti des Verts au Conseil communal de la



Therese Frösch, Co-présidente de la Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale (CSIAS) Photo SKOS

ville de Berne pendant quelques années et siégé au Conseil national, est aujourd'hui co-présidente de la Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale (CSIAS). L'aide sociale, en dernier recours, garantit le minimum vital. D'une manière générale, l'actuel système d'aide sociale fonctionne bien. Depuis des années, le taux de bénéficiaires avoisine les 3 pour cent, toutefois la part des personnes percevant une aide à long terme est en augmentation. Les coûts permettant de garantir le minimum vital s'élèvent à quelque deux milliards de francs par an, ce qui correspond à 0,4 pour cent du produit intérieur brut ou à la moitié des subventions versées à l'agriculture. Par conséquent, l'aide sociale est un filet de sécurité efficace et peu onéreux, d'après Th. Frösch.

Les raisons expliquant la pauvreté des aînés

Dans ce contexte de prévoyance vieillesse qui fonctionne bien, flanquée du faible taux de demandeurs correspondant, la CSIAS a pu se

détacher du thème de la pauvreté touchant les aînés en tant que tel. Il reste pourtant un sujet important, d'après Th. Frösch.

Parmi les raisons expliquant la situation financière précaire des aînés, on note:

- les interruptions longues de l'activité, notamment en cas de maladie ou de chômage;
- la qualification professionnelle;
- les maigres revenus du travail: dans les branches à bas salaires, comme le commerce de détail et l'hôtellerie, les salaires moyens tournent autour de 4500 francs par mois, et une personne sur quatre dans la vente de chaussures et du prêt-à-porter gagne moins de 3700 francs;
- les conséquences sociales d'un divorce, notamment avec des enfants.

Les personnes de plus de 45 ans sont souvent davantage dépendantes de l'aide sociale à long terme – une évolution à laquelle la sélection sur le marché du travail notamment (qui n'est pas en faveur des plus âgés) n'est pas étrangère. Avec seulement 2,7 pour cent, leur taux est certes inférieur à la moyenne de 3,5 pour cent; toutefois, la hausse constante soulève certaines inquiétudes.

L'oratrice a qualifié de pilier incontournable de la sécurité sociale pour les aînés les prestations complémentaires, dont dépendent quelque 21 pour cent des rentières et des rentiers AVS. Dans les maisons de retraite, 50 pour cent des pensionnaires touchent des prestations complémentaires.

TABLE DES MATIÈRES

LA PAUVRETÉ TOUCHANT LES AÎNÉS	1–2
EDITORIAL	2
NE PAS CONSIDÉRER LA POLITIQUE DES AÎNÉS COMME UN PROBLÈME À PART	3
LE CONSEIL FÉDÉRAL MAINTIENT LES RENTES DE L'AVS ET DE L'AI À LEUR NIVEAU ACTUEL	3
AGENDA	4
IMPRESSUM	4

EDITORIAL



Evelyne Reich, Présidente de l'ASA

Chère lectrice, cher lecteur,

La votation sur la Prévoyance vieillesse 2020 est pour bientôt. Les arguments s'affûtent. Les avis sont partagés: tandis que les uns pensent qu'il faut enfin oser s'engager dans la voie d'une réforme – même si les solutions ne sont pas idéales à bien des égards –, les autres trouvent que la création de deux groupes de retraités – pré et post-révision – avec les avantages et les inconvénients que ceci implique, n'est pas susceptible de trouver une majorité. Lors d'une consultation, la grande majorité du comité de l'ASA dit oui à la Réforme de la Prévoyance 2020.

Notre Congrès 2017 aura lieu le 7 septembre. Il sera dédié à la situation des employés senior sur le marché du travail primaire. Ce groupe, c'est bien connu, est toujours particulièrement touché par les licenciements et peine à retrouver un poste. Des orateurs passionnants montreront que l'âge présente pourtant un grand potentiel. Et puis, nous aborderons également les aspects financiers, point qui prête toujours le flanc à la critique.

Nous serons heureux de vous accueillir à cette manifestation, qui se tiendra à Lucerne!

Je vous souhaite un été ensoleillé et me réjouis à la perspective d'un automne captivant!

La CSIAS salue le fait que la proposition de réforme des prestations complémentaires ne prévoit pas de baisse systématique du niveau desdites prestations. Par contre, selon la CSIAS, un ajustement des loyers maximaux aurait déjà dû avoir lieu depuis longtemps. Pourtant, Th. Frösch est d'avis que le modèle actuel ne résout pas le financement des «résidences avec services», étant donné que les plafonds prévus sont trop bas.

Elle a conclu par le fait qu'une prévoyance vieillesse forte et pour tous est cruciale aux yeux de la CSIAS, afin que le taux de bénéficiaires de l'aide sociale parmi les plus de 65 ans reste faible, à l'avenir également.

«Etre vieux» signifie-t-il «être pauvre»?

Le Dr Jérôme Cosandey, directeur de la recherche en politique sociale ciblant spécifiquement la prévoyance vieillesse, la politique de santé et le pacte intergénérationnel chez Avenir Suisse a apporté un son de cloche économique au sujet. Il a scindé son exposé en différents domaines: évolution de la situation financière des seniors, précisions sur les défis à venir posés par la précarité des personnes âgées et propositions pour endiguer les dépenses des prestations complémentaires. Il a étayé ses propos de faits et de chiffres, montrant notamment que la croissance du produit intérieur brut permettait de renforcer continuellement l'Etat social. Ainsi, le taux de prestations sociales est passé de 13 pour cent, en 1990, à 20 pour cent, en 2014, et les rentes de vieillesse moyennes – prévoyance

professionnelle (sans prestations en capital) et AVS – s'élèvent à environ 50 000 francs.

D'après l'orateur, les rentes AVS entre 1980 et 2014 ont gagné 16 pour cent en valeur réelle, et le taux de pauvreté baisse régulièrement depuis 2007 selon les indicateurs.

Il a poursuivi par le fait que le nombre de retraités de plus de 65 ans augmentera de 1,466 million en 2014, à 2,410 millions en 2035. Ainsi il faut s'attendre à une hausse proportionnelle du nombre de personnes touchées par la pauvreté.

Le Dr J. Cosandey a qualifié les prestations complémentaires dans les maisons de retraite de particulièrement problématiques. En effet, elles s'élèvent dans ces établissements à 28 100 francs annuels par bénéficiaire, contre seulement 7 700 francs au domicile. Il a également fait référence aux 26 organisations cantonales de soins aux personnes âgées ainsi qu'à leur accès aux prestations complémentaires, sujettes à des disparités fiscales d'un canton à l'autre, sans compter que ce sont précisément les cantons qui définissent le montant de ces prestations.

Le concept éprouvé des trois piliers

Pour terminer, Cosandey a tiré la conclusion suivante:

- ces dernières décennies, les dépenses liées à la sécurité sociale ont explosé, tant en valeur absolue qu'en pourcentage (notamment les rentes AVS);
- le taux de pauvreté des aînés, selon l'indicateur choisi, est resté stable voire a chuté; le concept des trois piliers pour la prévoyance vieillesse a fait ses preuves;
- avec l'arrivée à la retraite des baby-boomers, le nombre de personnes touchées par la pauvreté risque d'augmenter.

Il conviendrait d'engager des mesures, surtout dans le domaine des prestations complémentaires – les cantons n'auraient pas épuisé les possibilités à ce niveau. Une discussion animée a suivi les interventions des deux orateurs.

Jérôme Cosandey, Directeur de la recherche en politique sociale chez Avenir Suisse.



Ne pas considérer la politique des aînés comme un problème à part

Margareta Annen-Ruf, Rédactrice ASA



Echange animés autour des tables.

«Einisch go luege, wohi das mer chiem...» (Regardons ce que nous pourrions atteindre). Telle était la devise de la 13^{ème} journée d'échange d'expériences, organisée à Thoun par ProSenior Berne et Pro Senectute canton de Berne. La manifestation a montré que la politique des aînés devait être considérée d'un point de vue global dans la société et non comme un problème à part.

Bernhard Antener, président de Pro Senectute, section du Canton de Berne, qui a fait allusion, dans son allocution de bienvenue, à l'évolution de Pro Senectute depuis sa création en 1917 à Winterthur jusqu'à nos jours, a plaidé pour plus de sens civique au lieu de l'individualisme omniprésent.

Christine Egerszegi, ancienne conseillère nationale et aux Etats, représentante du canton d'Argovie, a quant à elle débuté son exposé «Vieillir, un projet d'avenir – une contradiction?» par l'affirmation selon laquelle les seniors d'aujourd'hui ne sont pas des «has been» mais plutôt des «happy enders». Ils sont mobiles, actifs dans de nombreux domaines et souvent engagés en faveur de la famille et de la société. L'oratrice a poursuivi son propos en présentant les divers défis d'origine démographique: garantie de la prévoyance vieillesse, sécurité des soins et santé. Dans ce contexte, Ch. Egerszegi ne prônait pas une assurance de soins, étant donné que ce genre de prestation a son coût, et il faut avoir les moyens de se l'offrir. Ensuite, elle a plaidé notamment pour:

- la promotion de la collaboration interdisciplinaire;
- la réflexion au-delà de sa propre génération;
- le renforcement de la prévention;

- l'adaptation des limites d'âge et
- la reconnaissance du secteur de la santé, non comme un générateur de coûts mais comme un pan de l'économie.

La politique des aînés – une tâche pluridisciplinaire

Corinne Caspar, coordinatrice pour personnes âgées de la ville de Thoun, a annoncé que les Principes directeurs de la politique du 3^{ème} âge de la ville de Thoun avaient été revus et corrigés puis étoffés en 2014, sur mandat du Conseil communal, en concertation avec le Conseil des Seniors et les représentants des intérêts des aînés. Pendant la phase de mise en œuvre 2016 – 2018 des Principes directeurs de la politique



Der Berner Gesundheitsökonom Heinz Locher

du 3^{ème} âge, qui s'articulent autour de neuf thèmes, les domaines «Information et communication», «Logement pour les aînés» ainsi que «Intégration sociale et estime» (travail bénévole) sont des critères prioritaires. La coordinatrice pour personnes âgées a toutefois souligné que la politique des aînés est une tâche pluridisciplinaire et que les réseaux des divers acteurs qui façonnent l'offre doivent être au centre de la réflexion.

Pourquoi pas «adapté à l'humain»?

L'économiste spécialisé dans la santé, Heinz Locher, a déclaré que l'avenir des «nouveaux seniors» avait déjà commencé avec l'arrivée à la retraite des baby-boomers et leur exigence de «tout vouloir tout de suite». Pourtant, «quiconque s'y connaît uniquement en politique des aînés n'est pas à même de la comprendre», a précisé l'orateur. Par ailleurs, il préfère le concept d'adaptation aux êtres humains, qui englobe les termes adaptés aux personnes handicapées, aux aînés et aux enfants.

Outre les innombrables besoins auxquels font face les cantons et les

Le Conseil fédéral maintient les rentes de l'AVS et de l'AI à leur niveau actuel

Berne, 05. 07. 2017 – Lors de la séance du 5 juillet 2017, le Conseil fédéral a décidé de maintenir les rentes de l'AVS et de l'AI à leur niveau actuel en 2018. Il suit ainsi la recommandation de la Commission fédérale AVS/AI. L'adaptation des rentes du 1^{er} pilier dépend de l'évolution des salaires et des prix. Or, tant l'évolution de l'indice des salaires que celle de l'indice des prix sont actuellement trop faibles pour justifier un relèvement des rentes. De ce fait, les valeurs de référence fondées sur la rente AVS/AI minimale restent elles aussi à leur niveau actuel. C'est notamment le cas des montants-limites dans la prévoyance professionnelle obligatoire ou des montants pris en compte par les prestations complémentaires pour la couverture des besoins vitaux.



Photos: ProSenior Berne

communes, notamment les besoins de base et ayant trait à la sécurité, les besoins sociaux et les besoins du MOI, il a cité à leur attention d'autres domaines d'action pour la politique des aînés:

- soutien à l'autonomie et à la santé pour les aînés;
- soutien pour les soins et l'assistance à domicile et décharge des proches effectuant des soins;
- logements et places en centre médico-social;
- offre de soins en cas de maladie touchant les aînés;
- assurance qualité et mécanismes de financement.

Dans ce contexte, H. Locher a mis en garde contre une sollicitation excessive de la solidarité, conseillant à chaque génération de veiller à se prendre en charge elle-même.

De l'association vieillesse au forum politique

Un quart de la population de Münchenbuchsee a plus de 60 ans. Afin que les aînés se fassent entendre, Ruedi Gusset, président de l'association des seniors de Münchenbuchsee, a présenté comment une association de maison de retraite s'est transformée en un forum politique dédié aux aînés, avec le soutien d'autres groupes locaux. Dans cette optique, l'association des seniors a organisé une manifestation politique, toutes tendances confondues, dans le cadre de laquelle des thèmes pertinents pour les aînés ont été abordés. La mobilisation de 160 personnes a montré la nécessité de créer un tel forum.

Ensuite, les représentantes et représentants de Pro Senectute Emmental-Haute-Argovie ont présenté

un projet intitulé «Communauté bienveillante». Christa Schönenberger, directrice du projet, a expliqué qu'une analyse des besoins des habitants avait été effectuée, selon laquelle ils varient souvent, non seulement par quartier mais aussi entre le troisième et le quatrième âge. Outre les aînés et leurs proches, une communauté bienveillante a besoin, selon elle, de diverses organisations ainsi que des autorités politiques. Parmi les souhaits des seniors, on note l'envie de rester dans un environnement familial et de gérer sa vie de manière autonome, jusqu'à un âge avancé. Quant aux sous-projets, Ch. Schönenberger a évoqué, entre autres, la création du Café International – Point de rencontre pour les demandeurs d'asile et les personnes âgées dont les besoins convergent – et le marché «Alters Märkt».

Voisinage Berne – un projet pilote

S'inscrivant dans le Concept-vieillesse 2020, à Berne, le projet-pilote limité dans le temps à fin 2018, «Aide de voisinage Berne», est né dans le quartier III. D'après la responsable du projet Simone Stirnimann, du Centre de compétences Vieillesse de la ville de Berne, il vise, en collaboration avec des partenaires externes, à promouvoir le travail bénévole. Lancé en 2016, le projet-pilote est ouvert à toutes les tranches d'âge, à toutes les nationalités et à toutes les constellations. Il se compose de trois piliers: le soutien mutuel entre voisins, une offre institutionnelle fournie par des bénévoles et une autre, professionnelle et payante. Côté défis, S. Stirnimann a mentionné le fait de parvenir à atteindre les personnes

AGENDA

→ Réunion du groupe ASA-CSA

Jeudi 31 août 2017, 10h45
Berne

→ Congrès ASA

Jeudi 7 septembre 2017, 9h45
Verkehrshaus (Musée des Transports) Lucerne,
Thème: Les 55+ sur la touche?

→ Assemblée des délégués CSA

Vendredi 15 septembre 2017,
10h45, BSV Berne

→ Conférence des Présidents de l'ASA

Mardi 31 octobre 2017,
10h, Glockenhof Zürich

nécessitant une aide et l'envergure du projet, mobilisant beaucoup de ressources. A ses yeux, la taille raisonnable, le bon voisinage ainsi que l'engagement des organisations partenaires sont des atouts.



IMPRESSUM

Présidente de l'ASA
Evelyne Reich
info@seniorenfragen.ch

Rédaction
Margareta Annen-Ruf
tél. 033 251 36 13
Margareta.annen-ruf@bluewin.ch
Production
Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés
Secrétariat
Ueli Brügger
Grossmorgen 5, 8840 Einsiedeln
tél. 079 /434 02 36
info@seniorenfragen.ch
www.seniorenfragen.ch